

Assemblée Générale de l'Abbaye
“ La Réunion d'Automne ”
Au stand de Chanoz-Brocard à LUTRY
Le 1^{er} octobre 2019

L'Abbé Président : Mr. Jean-Pierre Ceppi souhaite la bienvenue à toutes et à tous et donne lecture de l'ordre du jour.

La liste des présences a été signée et les excuses ont été annoncé par M. Jean-François Musy

L'ordre du jour :

1. Ouverture et bienvenue de notre abbé Président
2. Listes des présences et excusés
3. Lecture de PV de la dernière Assemblée du 4 juillet 2017
4. Rapport de l'Abbé Président
5. Rapport du Trésorier pour l'exercice 2017 et 2018
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Approbations des comptes et décharges aux organes respectifs
8. Elections du Conseil
9. Nominations des vérificateurs des comptes 2020
10. Admissions et démissions
11. Activités 2020
12. Divers et propositions individuelles

L'Abbé Président garde la parole pour lire le PV de la Greffière Laurence Bron de l'Assemblée générale du 4 juillet 2017 qui est malheureusement alitée.

Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Rapport de l'Abbé Président :

L'Abbaye de la Réunion d'Automne n'a pas eu d'activités en ces 3 dernières années .

En 2016 nous avons eu la tristesse de perdre notre trésorier et ami Pierre-Michel Divorne.

L'Abbé Président remercie M. Lucien Chamorel d'avoir repris les comptes de l'Abbayes.

Fin 2017, il a reçu la démission de la Greffière Laurence Bron
Il la remercie pour toutes ces années passées au poste de Greffière.

Depuis notre AG du 4 juillet 2017 les 3 Conseils d'Abbayes ne sont pas restés les bras croisés, nous avons en commun chercher des solutions à nos problèmes existentiels, mais ce n'est pas évident

L'Abbé Président ose espérer qu'arrivera à trouver la formule magique qui fera perdurer nos nobles Abbayes Lutriennes

Il demande à l'Assemblée de se lever pour une minute de silence en mémoire de nos membres des Abbayes disparus ces 2 dernières années.

L'Abbé Président passe la parole à m. Lucien Chamorel pour la lecture des comptes.

5. Rapport du Trésorier

M. Lucien Chamorel tient à signaler que l'exercice 2016 n'a pas été validé , m. Lucien Chamorel n'avait pas pu obtenir toutes les pièces comptables à la suite du décès de M. Divorne.

Les comptes 2016 se présentent ainsi :

Trésorerie	68'732.-	
Créance court terme	1'112.77	Impôts anticipés
Actifs transitoire	3'190.-	Décompte de la fête
Passif transitoire	882.60	
Fond des Prix	1'239.-	
Drapeau	10'000.-	
Capital	69'205.-	
Soit une perte de 8'292.-		

Les comptes 2017 se présentent ainsi :

Trésorerie	68'743.55	
Impôts anticipés	1'262.72	
Actifs transitoires	3'190.-	
Passif transitoire	882.-	
Malheureusement le Trésorier n'a pas encore passé toutes les écritures,		
Fond des prix	1'239.-	
Drapeau	10'000.-	
Capital	69'205.-	
Soit un bénéfice de 161.45		

Les comptes 2018 se présentent ainsi :

Trésorerie 65'805.-

Perte sur l'exercice de 2028.-essentiellement du a une perte sur les titres.

M. Lucien Chamorel propose de revoir les comptes, par manque de compréhension à sa décharge M. Chamorel n'est ni comptable et ni banquier, mais il confirme que les chiffres bancaires correspondent néanmoins.

6. Rapport des vérificateurs :

Les vérificateurs sont absents

Pas de questions sur les comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité

8. Elections du Conseil :

L'Abbé Président remercie les membres de son conseil qui continue dans leurs mandats

Abbé Président	Jean-Pierre Ceppi
Lieutenant d'Abbé	Lucien Chamorel
Trésorier	Lucien Chamorel
Greffier	
Banneret	Rémy Paschoud

9. Nominations des vérificateurs des comptes

Est nommé comme rapporteur

-Andreas Bohrens

Est nommé comme vérificateur des comptes

-Claude-Alain Gay

L'Abbé Président les remercie par avance pour leur futur travail.

10. Admissions et démissions.

Aucunes

11. Activités 2019-2020

Aucunes

12. Divers et propositions individuelles

Personne ne désirant prendre la parole l'Abbé Président clos la séance à 18h40

Marie-France Bron

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'F' followed by a long horizontal stroke.